

COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28/04/2021

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre (arrivé à 18h56), DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT-CHAUVEY Pierre, LORFEUVRE Gérald, , MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, THIERION Vincent, SINGLIT Benoît, M. VALET Bruno

Excusés ayant donné pouvoir de vote : M. DE POUILLY Jean ayant donné pouvoir de vote à M. MEIS Michel, M. COLSON Pascal ayant donné pouvoir à Mme DION Valentine.

Excusés : M. RICHELET Jean Pol et M. MANCEAUX Christophe

Absents : M. SALEZ René et M. GODART Olivier.

Personnel communautaire présent : M. Léo MAKSDUD, Directeur général des Services, Mme Karine ODIENNE, Directrice Générale Adjointe, et Mme Marie CANNEAUX, Secrétaire de direction.

Une minute de silence est observée en hommage à M. Jean Yves PIC, Maire de Briquenay ayant été membre du Bureau communautaire de 2015 à 2020.



Mme Payen Françoise est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.



I- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 10/03/2021

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à hauteur de 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. THIERION Vincent), le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 10/03/21.

II- CULTURE / SPORT : Examen de demandes de subvention,

- ***Approbation de la convention de moyens 2021 avec l'association Les Tourelles***

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire APPROUVE , à l'unanimité, l'attribution d'une subvention de 41 667 € à l'association culturelle des Tourelles et AUTORISE le Président à signer la convention de moyens 2021.

- ***Examen de la demande de subvention ponctuelle déposée par l'association Rugby Club de Vouziers,***

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire APPROUVE, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention complémentaire de 1 500 € pour l'année 2021 à l'association Rugby Club de Vouziers compte tenu des couts supplémentaires pour la construction d'un club house.

III- DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION DYNAMIC ARGONNE

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, APPROUVE le projet de convention et ses annexes, représentant une subvention de 25 000 € et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

IV- MARCHES PUBLICS :

- ***Avenant à l'acte d'engagement du lot 1 « fourniture, pose et dépose d'éléments signalétiques, de sécurité des usagers et autres aménagements »***

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire DECIDE, à l'unanimité :

- de réaliser un avenant à l'acte d'engagement du LOT 1 afin de permettre à QUALITE BOIS de bénéficier d'une avance de 20% sur les bons de commande à venir d'un montant supérieur à 50 000 € HT et dépassant 2 mois de délais d'exécution ;
- de définir les conditions de remboursement de l'avance par déduction à partir de 50% d'exécution du bon de commande
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

- ***Avenant MSP BUZANCY lot 2 BRASSEUR MISSET pour modifications techniques sans incidence financière.***

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire APPROUVE, à l'unanimité, l'avenant n°2, sans incidence financière, avec le Titulaire du lot n° 2 « Charpente-couverture-Zinguerie » du marché de travaux d'aménagement d'un groupe médicoprofessionnel dans ancien bureau de poste 08240 Buzancy et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

V- HABITAT :

- a. ***Examen de demandes de subvention pour rénovation de toitures***

Le Bureau communautaire DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour des rénovations de toitures.

Nom Prénom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention proposée
M. CHEVALIER Virgile Mme DUCHENE Marine	10 Rue de la Retourne 08310 DRICOURT	P.occupant	Toiture	16 692,17 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. HALLAERT Lionel Mme HAINE Liliane	51 Rue Avetant 08400 VOUZIERES	P.occupant	Toiture	11 829,30 €	10 000,00 €	1 500,00 €

TOTAL	2	28 521,47 €	20 000,00 €	3 000,00 €
--------------	----------	--------------------	--------------------	-------------------

b. Examen de demande de subvention pour résorption de ruines

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ATTRIBUE, à raison de 19 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. THIERION Vincent, Maire de la commune de Tilly), les subventions suivantes pour le dispositif d'aide à la démolition des ruines :

Prénom Nom	Adresse	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
M. Mme GUERIN Arthur	20 Rue de l'Aisne 08400 BRECZY BRIERES Bâtiment concerné : 17 Rue de l'Aisne 08400 BRECZY BRIERES	6 840,00 €	6 840,00 €	3 420,00 €
Mme HUSSON Emilie	2 Route de Tilly 08240 BARRICOURT Bâtiment concerné : Référence cadastrale : 050 AD 34	1 818,00 €	1 818,00 €	909,00 €
Mairie de Tilly	1 Rue de l'église 08240 TAILLY Bâtiment concerné : 1 Rue de la Roche 08240 TAILLY	4 812,00 €	4 812,00 €	2 406,00 €
TOTAL		13 470,00 €	13 470,00 €	6 735,00 €

c. Programme Habiter Mieux : Examen d'une demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions conformément au tableau ci-dessous et CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Nom Prénom	Adresse	Thématique	Gain énergie	Projet	Cout projet TTC	Cout du projet HT	Montant éligible	Subvention	Part 2C2A
M. Mme DELABRUYERE Lucien	4 Rue Taburne 08240 SOMMAUTHE	Couplé Autonomie GIR 4 + précarité énergétique	-	Installation d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée. Installation de volets roulants électriques. Financement sur reste à charge action logement	11 376,99 €	20 274,85 €	2 780,00 €	278,00 €	185,15 €

VI- SANTE : *Approbation de la convention de bail avec la SISA de Buzancy et autorisation de signer au Président*

M. Nanji Désiré Léopold ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire APPROUVE, à l'unanimité la convention de bail avec la SISA de Buzancy et AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Séance levée à 20h10

Fait à Vouziers, le 04/05/2021

Le Président


Benoit SINGLIT
